



RÉSIDENCE DANVERS



NOVEMBRE 2024 | ARQUES

PAS-DE-CALAIS HABITAT ENGAGE UN PROJET DE RÉHABILITATION AMBITIEUX POUR LA RÉSIDENCE DANVERS À ARQUES

La résidence Adrien Danvers, construite en 1964 à Arques, s'apprête à bénéficier d'un programme de réhabilitation complet, initié par Pas-de-Calais habitat. La réunion de concertation, tenue le 4 septembre en présence des locataires, de Jean-Louis Cottigny, Président de Pas-de-Calais habitat, de Bruno Fontalirand, Directeur général et de Benoît Roussel, Maire d'Arques, a permis de partager les grandes lignes de ce projet, conçu pour améliorer significativement le confort des résidents et les performances énergétiques du bâtiment.

Réhabiliter pour de meilleures performances thermiques

La résidence Adrien Danvers est située en bordure de la rue Adrien Danvers, à l'angle formé avec la rue Émile Delattre, sur un axe très fréquenté qui conduit au centre-ville d'Arques lorsque l'on vient de Saint-Omer.

Elle se compose de **64 logements**, du type 2 au type 5, répartis en huit entrées jusqu'au cinquième étage.

Le programme de travaux prévoit **une isolation thermique complète de l'enveloppe du bâtiment**,

incluant les façades, la toiture terrasse et la dalle basse en cave, afin d'**améliorer significativement les performances énergétiques**.

Les menuiseries extérieures seront remplacées avec la pose de volets roulants, ainsi que les portes d'entrée.

La connexion de la résidence au réseau de chaleur municipal viendra également renforcer ces économies, contribuant à une meilleure gestion des charges pour les locataires.

Les logements bénéficieront d'une rénovation en profondeur : remplacement des portes palières et des équipements sanitaires, réfection des sols, mise aux normes électriques. Afin d'offrir aux résidents des espaces de vie plus fonctionnels et confortables, les salles de bain et les séjours seront agrandis et rénovés. En effet, **chaque logement aura de la surface complémentaire apportée par la suppression des loggias**.

Les parties communes seront modernisées avec le remplacement des portes des halls d'entrée, l'embellissement des cages d'escalier et la réfection des installations électriques.

Bâtie sur une parcelle de 9634 m², la résidence possède des espaces verts généreux et variés qui présentent de belles opportunités d'aménagement.

Les espaces extérieurs seront réorganisés pour offrir un cadre de vie agréable, attractif et surtout sécurisé :

le stationnement sera déplacé à l'avant de la résidence, laissant place à l'arrière à un parc arboré, clôturé et accessible aux piétons, des enclos poubelles végétalisés seront créés et les éclairages remplacés.

Une réunion publique pour échanger avec les locataires

La réunion publique, organisée en septembre dernier par Pas-de-Calais habitat, avait comme objectif de **placer les locataires au cœur du projet de réhabilitation de la résidence Danvers**.

Ce rendez-vous a permis aux résidents de **connaître l'ampleur et le détail des travaux à venir, de comprendre les améliorations prévues et les bénéfices attendus**, notamment en matière de confort thermique, de sécurité et de réduction des charges énergétiques.

En s'impliquant dans ce type de réunion, c'est **l'opportunité pour les locataires de dialoguer avec Pas-de-Calais habitat, en exprimant leurs attentes et leurs besoins et en posant des questions**.

Ce plus, cette concertation a permis de **recueillir l'accord des locataires afin de pouvoir lancer les travaux, d'une durée de deux ans, à partir du troisième trimestre 2025**.

Les entreprises interviendront en milieu occupé, et de manière successive dans les logements.

La réhabilitation de la résidence Danvers à Arques représente **un investissement conséquent pour Pas-de-Calais habitat de 7,73 millions d'euros, soit 120 854 euros par logement**.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie du bailleur social pour une réhabilitation énergétique de son parc de logements, en cohérence avec ses engagements en matière de développement durable et de confort résidentiel.

« Ces travaux répondent aux objectifs fixés par le Conseil d'administration quant à la réhabilitation du parc. Pour les locataires, le gain est appréciable : des logements plus grands, plus agréables et des factures d'énergie moindres grâce à la connexion du bâtiment au réseau de chaleur municipal et à une isolation performante qui fera passer son étiquette énergétique de E à B. »

Jean-Louis Cottigny, Président de Pas-de-Calais habitat



Qui sommes-nous ?

Créé en 1931, Pas-de-Calais habitat, bailleur social du Département, gère un parc de près de 40 000 logements répartis sur 214 communes, dans lesquels 79 000 locataires ont trouvé leur chez eux. Avec 31 agences et 5 points contact, Pas-de-Calais habitat agit au plus près des habitants, qu'ils soient locataires ou à la recherche d'un logement à louer ou à vendre. Pour construire le territoire de demain avec des logements accessibles, durables et de qualité, notre Office Public de l'Habitat (OPH) œuvre aux côtés de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du département.

Contact presse

Céline Vicongne · Chargée des relations presse · celine.vicongne@pasdecalais-habitat.fr · 03 21 16 86 20 / 07 88 75 10 12